



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s

C.D. DE
CHATEAUDUN

affilié à la Fédération
Générale
Autonome des
Fonctionnaires

REUNION AVEC LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ADJOINT

Ce vendredi, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire Adjoint (DAPA) accompagné du Directeur Interrégional (DI) de Dijon, se sont rendus au Centre de Détention de Châteaudun pour mettre à l'honneur certains membres du personnel, ainsi que l'établissement pour avoir obtenu l'ensemble des labellisations possibles. Avant la cérémonie, les Organisations Syndicales ont été reçues par le DAPA et le DI.

Lors de cette rencontre, le SPS a abordé deux points importants :

1. **Le retour d'un détenu déjà connu pour de graves incidents passés dans l'établissement**, notamment lors du meurtre de 2022, suscitant une vive émotion des personnels. Et pour cause, plusieurs observations faites en 2022 mettent en avant le potentiel agressif et le risque de passage à l'acte contre les personnels et d'autres détenus. Cette situation a été évoquée à la suite d'un communiqué intitulé **"Failles inacceptables : l'administration pénitentiaire expose de nouveau ses lacunes !"** Une fois n'est pas coutume, durant la réunion, le Directeur Interrégional a surpris en s'offusquant sur la forme du communiqué, pour mieux esquiver la situation que les personnels et notre organisation dénoncent. Malgré l'insistance du SPS pour transférer ce détenu, le DI reste sur sa position administrative... nous lui rappellerons sa responsabilité en cas de passage à l'acte de ce détenu.
2. **La nécessité d'augmenter les effectifs pour combler le déficit actuel en personnel de l'ordre de 29 surveillants**. En ce qui concerne l'apport des effectifs, il semble que le recrutement des surveillants adjoints soit en attente.

Les transferts de détenus ne doivent pas devenir des placements boursiers. Une nouvelle fois, l'administration joue à la roulette russe en espérant qu'il n'y ait pas d'incident. Le fait de prendre de tels risques pourrait néanmoins être évité avec un peu plus de clairvoyance et de discernement dans les choix d'affectation.

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

Le 16 avril 2024, le bureau local.

Mail : sps-cpos@outlook.fr site internet : www.sps-penitentiaire.fr